

tant de \$461,000, ce qui formé, en chiffres ronds, \$5,333,000. De cette somme doivent être déduites les subventions qu'ils ont reçues. Déjà ils ont reçu du gouvernement fédéral une subvention de \$132,000. Combien les propriétaires ont-ils payé, déduction faite des subventions? \$5,201,000. Combien peuvent-ils avoir pour ce chemin? \$4,349,000.

L'honorable M. CLORAN: Et le gouvernement acquiert le chemin.

L'honorable M. BEAUBIEN: Oui. Comment le paiement sera-t-il fait? Le gouvernement a dit: "Les propriétaires du chemin devront s'adresser à la cour de l'échiquier et établir combien il a réellement coûté." A mon avis, cela s'entend de la valeur réelle du chemin. Comme toute personne que l'on exproprie, ils devront s'adresser à la cour de l'échiquier pour leur permettre de faire leurs preuves devant le juge dont tout le monde reconnaît l'intégrité et l'habileté.

L'honorable M. CLORAN: Subordonné-ment à une contre-preuve.

L'honorable M. BEAUBIEN: Si je comprends bien, le juge n'acceptera qu'une preuve concluante. De sorte que s'il y a quelque doute, il devra, obligé par devoir de le faire, exiger une preuve claire. Les propriétaires devront s'adresser à la cour et prouver par le menu la valeur réelle de ces chemins, et, quand ils auront prouvé cela, si cette valeur dépasse la somme de \$4,349,000, ils perdront la somme formant la différence.

L'honorable M. CLORAN: Sur les trois chemins ou sur un seul?

L'honorable M. BEAUBIEN: Sur les trois chemins. Ils devront faire leur preuve pour le n° 1, Québec et Montmorency; ils devront faire leur preuve pour le n° 2, Québec et Saguenay, et pour le n° 3, Lotbinière et Mégantic, formant un grand total de tant. Le gouvernement prendra d'abord des obligations au montant de \$2,500,000. Ce sera le premier paiement et il donnera, de plus, en espèces, une somme d'argent ne devant pas dépasser le chiffre que j'ai mentionné. Voyons maintenant combien devront coûter approximativement ces chemins-là? Un grand nombre de membres de cette Chambre-ci savent ce que coûte la construction d'un chemin de fer. C'est un chemin difficile à construire. Il doit être construit, à proprement parler, à travers une solide falaise de roc. Tout le monde connaît la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Le pays devra payer, en prenant ces obligations et en payant la somme que j'ai mentionnée,

une somme totale de \$6,965,000. Le pays peut payer cette somme, mais pas plus de cette somme. Quel actif le gouvernement devra-t-il acquérir en payant cette somme? Il y a un immeuble qu'il est facile d'estimer. Il s'agit de 135,000 pieds carrés de terrain situé dans la meilleure partie de la ville de Québec, dont une partie, je crois, a été achetée par le gouvernement à \$12 le pied. On ne peut pas sortir de là. Combien ce terrain vaut-il? \$1,620,000. Or, il y a sur ce terrain des édifices qui, m'a-t-on dit, valent \$180,000. Cette somme, ajoutée aux \$1,620,000, forme un total de \$1,800,000, somme dont tout le monde peut vérifier l'exactitude. Déduisez \$1,800,000 de la somme de \$6,965,000, le maximum que le gouvernement aura à payer. Quel reliquat reste-t-il? Un peu plus de \$5,000,000 ou exactement \$5,165,000. Ce sera ce que le gouvernement devra payer, moins le coût du terminus de Québec. Mais le gouvernement devra achever le chemin. Si je comprends bien, il y a divergence d'opinions quant à la somme requise pour l'achever. Un ingénieur évalue la somme requise pour cette fin à \$700,000, et l'autre à \$1,000,000. Prenons un moyen terme et disons \$850,000. Cela donnerait un grand total de \$6,015,000 pour tout le chemin achevé et prêt à être exploité. Ces chemins ont une longueur de 136 milles, ce qui représente un peu plus de \$44,000 par mille. Quiconque a descendu le fleuve Saint-Laurent et connaît sa rive nord comprend que ce n'est pas du tout un prix excessif.

L'honorable M. CLORAN: La construction coûte plus cher dans les prairies.

L'honorable M. BEAUBIEN: Quels vont être à peu près les revenus de ces chemins? Les deux chemins qui donnent à présent des revenus, le Québec et Montmorency et le Lotbinière et Mégantic, donnent \$83,000. Le gouvernement dépense à présent, par le fait qu'il n'y a pas de chemin de fer sur la rive nord, \$80,000, qui pourraient être économisés. Il paie pour le transport des malles aux autres chemins de fer environ \$5,400; pour l'exploitation du chemin de fer Intercolonial, embranchement de la rivière Ouelle, \$22,000 et \$52,000 pour le bateau-traversier de la rivière Ouelle à Murray-Bay, ou, en chiffres ronds, \$80,000. Ajoutez cette économie de \$80,000 à \$83,000 produits par le Québec et Montmorency et par le Lotbinière et Mégantic et vous obtenez un total de \$163,000. Or, n'est-il pas juste de penser que le Québec et Saguenay vont donner un revenu? Dans la même proportion des recettes par mille que le Québec et Montmorency, le Québec et Saguenay devra donner